



COLLOQUE
**RÉÉQUILIBRAGE
DANS L'EMPLOI**

LE VENDREDI 19 AOÛT
À L'UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
GRAND AMPHI - 08H00 / 17H00

Synthèse

Principaux résultats (formation)

- Diminution des inégalités dans l'accès aux diplômes depuis 1989
- Ralentissement de la diminution depuis 2009 (stagnation pour les 20-30 ans)
- Persistance des inégalités, qui augmentent avec le niveau de diplôme
- Distinction importante par la série du baccalauréat; localisation des établissements
- Inégalités toujours importantes pour les diplômes de l'enseignement supérieur
- Des dispositifs (cadres avenir, internat et tutorat d'excellence, formation continue, ...) qui portent leurs fruits mais des effets qui seront observés sur le long terme
- Représentations (choix des métiers); reproduction sociale
- Déterminants : socio-économiques, CSP mère, genre, géographie, ethnie

Principaux résultats (emploi)

- Dans l'ensemble les inégalités ont une tendance à la baisse, même si parfois cette baisse est plutôt légère
- La distinction tribu/hors tribu apparaît importante
- Les inégalités restent fortes au niveau des CSP les plus élevées
- Les différences dans les probabilités d'emploi sont plus fortes avant 30 ans
- Difficulté de la mesure parce qu'on le fait à partir des recensements (RP ISEE); manque des variables de contrôle (l'expérience par exemple)
- Des dispositifs qui portent leurs fruits mais des effets qui seront observés sur le long terme

- Quoi?

Des objectifs clairement identifiés et chiffrés, à atteindre à échéance fixée

- Comment?

Disponibilité des statistiques ethniques (enquêtes (Emploi, BCM, ...), fichiers administratifs, ...)

- Par qui?

Un *observatoire de l'égalité* (ethnique, géographique, genre, discriminations, formation, emploi, logement, transports,)

Les politiques d'accompagnement

- Réduction des inégalités socio-économiques (importance du lien entre CSP des parents et destinées scolaires des enfants)
- Pertinence des dispositifs de discrimination positive (permettent de former des « modèles »)
- Mise en cohérence des dispositifs existants
- Développement des compétences savoir faire et savoir d'exécution, par notamment par l'alternance
- Intégrer le rééquilibrage dans les objectifs des établissements et entreprises avec les partenaires sociaux